

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 2 octobre 2017,
à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault, Danièle Hénault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Geneviève Paradis, responsable des loisirs et Olivier Michaud, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption du procès-verbal
- D) 1^{re} période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Rapport d'environnement
- G) Varia
 - Délégation de sorties
 - Avis de réclamation – CNESST
 - Autorisation de circulation – transport hors norme sur le chemin Gosford
 - Formation – urbanisme
 - Formation – bibliothèque
 - Demande de congé – Marie-France Lemay
 - Dépôt des états comparatifs
 - Révision salariale – Olivier Michaud
 - Embauche et contrat de travail – Geneviève Paradis
 - Soumissions – architecte – agrandissement de l'hôtel de ville
 - Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb
 - Arpentage d'une partie de la route du Domaine du Lac
 - Creusage et reprofilage des fossés – route Dussault
 - Travaux rue Principale
 - Relocalisation unité M-110
 - Soumissions – travaux d'aménagement du Parc du Versant du Lac
 - Étude de reconstitution paléolimnologique de l'évolution des lacs de la rivière Bécancour
- H) Rapport de voirie
- I) 2^e période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

2017-10-286 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-287 Intersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-288 Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 16 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2017-10-289 Rapport d'environnement

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'environnement de septembre 2017 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de l'inspectrice en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-290 Prévisions de sorties

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S.Tardif	formation élections	Victoriaville	2017-09-07
M.Lacroix	formation élections	Victoriaville	2017-09-07

2017-10-291 Avis de réclamation - CNESST

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu d'autoriser le paiement de l'avis de réclamation de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail au montant de 3 479 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-292 Autorisation de circulation - transport hors norme sur le chemin Gosford

Attendu que le compagnie Siemens a un projet d'éoliennes nommé Mont Sainte-Marguerite dans les municipalités de Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus;

Attendu que la municipalité permet à Siemens d'utiliser l'emprise publique appartenant et sous le contrôle de la municipalité, le tout selon les termes et conditions spécifiés dans une entente entre les deux parties;

Attendu qu'à l'article 3 de l'entente, une prolongation peut être demandée si nécessaire;

Attendu qu'aucune plainte n'a été reçue concernant lesdits transports;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'autoriser la compagnie Siemens Gamesa, Renewable Energy par le biais de ses transporteurs à prolonger jusqu'au 30 novembre 2017 inclusivement l'autorisation de passage sur le chemin Gosford à partir de la limite de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste jusqu'à la route 165 et d'autoriser Michèle Lacroix, directrice générale adjointe à signer les demandes

d'autorisation de passage. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-293 Formation - urbanisme

Considérant que Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et en bâtiments s'est inscrite à deux formations (LAU et LQE) en vue de son examen de l'Ordre des urbanistes du Québec;

Considérant les frais d'inscription de 400 \$ par cours (taxes incluses);

Considérant que ces formations lui seront utiles dans le cadre de ses fonctions;

En conséquence, il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu de rembourser à Fanny Pécheux une partie des frais d'inscription qu'elle a payé, soit 100 \$ par cours. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-294 Journée de formation - bibliothèque

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'inscrire Martine St-Pierre et Monique Langlois à la journée de formation et d'information offerte par Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie qui aura lieu le 21 octobre 2017 à Trois-Rivières et de défrayer les frais d'inscription de 25 \$ par personne (taxes en sus) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-295 Demande de congé - Marie-France Lemay

Considérant que Marie-France Lemay, adjointe administrative, peut demander une période d'absence excédant trois semaines consécutives conformément à son contrat de travail;

Considérant qu'elle a présenté une demande de congés par écrit le 18 septembre 2017 pour s'absenter du 18 décembre 2017 au 28 janvier 2018 inclusivement ce qui représente 6 semaines;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser Marie-France Lemay, adjointe administrative, à s'absenter du travail à compter du 18 décembre 2017 jusqu'au 19 janvier 2018 inclusivement ce qui représente 5 semaines prises à même ses vacances, ses congés fériés, ses heures accumulées, ses congés de maladie ou mobile non épuisés et/ou sans traitement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-296 Rapport des loisirs

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter le rapport des loisirs de septembre 2017 tel que présenté par Geneviève Paradis, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

La secrétaire dépose l'état comparatif des revenus et dépenses réalisés au 31 août 2017 et ceux réalisés au 30 septembre 2016. Elle dépose également l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour 2017, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont elle dispose et ceux qui ont été prévus par le budget 2017 conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

2017-10-297

Révision salariale - Olivier Michaud

Attendu qu'une évaluation de performance a été faite quant au travail d'Olivier Michaud, contremaître des travaux publics, conformément à la résolution numéro 2017-02-65;

Attendu qu'une révision salariale est demandée par Olivier Michaud;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accorder à Olivier Michaud, contremaître des travaux publics, un ajustement salarial de 3 \$/heure à compter du 2 octobre 2017 selon le document RGI-7.1.1. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-298

Embauche et contrat de travail - technicienne en loisirs

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand est prête à procéder à l'embauche de Geneviève Paradis pour le poste de technicienne et responsable des loisirs d'une façon permanente;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand embauche madame Geneviève Paradis comme responsable des loisirs ayant comme titre « technicienne en loisirs » et ce, d'une façon permanente, sur une base de 35 heures/semaine à partir du 2 octobre 2017, selon les conditions déjà approuvées par le conseil et énumérées dans le document « accord des conditions d'engagement » et en accordant un ajustement de salaire de 2 \$ de l'heure à partir du 2 octobre 2017 et de confirmer le tout par un contrat de travail. De plus, il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer les documents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-299

Soumissions - architectes - agrandissement de l'hôtel de ville

Proposition :

Attendu que dans le cadre de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, la municipalité doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres;

Attendu que des soumissions sur invitation pour la fourniture de services professionnels d'architecture pour la réalisation du projet visant l'agrandissement de l'hôtel de ville de la municipalité de Saint-Ferdinand ont été demandées;

Attendu qu'une évaluation des soumissions reçues a été faite par un comité de sélection ainsi que la vérification de leurs conformités;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon d'accorder le mandat au soumissionnaire ayant obtenu le plus grand pointage conforme, soit Bourassa Maillé architectes de Victoriaville pour l'élaboration du concept, les plans et devis pour soumission; les services durant la période d'appel d'offres et les services durant la construction pour un montant de 15 750 \$ (avant taxes); la municipalité se réserve le droit d'abandonner son projet au vu des conclusions du rapport du concept et de mettre fin au contrat avec l'adjudicataire sans indemnité ni compensation de sa part autre que celle stipulée à l'article 7.2 du document d'appel d'offres.

Contre-proposition :

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Roger East de laisser le prochain conseil municipal élu lors des élections du 5 novembre de prendre la décision quant à l'octroi du mandat à l'architecte pour l'élaboration du concept, les plans et devis pour soumission; les services durant la période d'appel d'offres et les services durant la construction pour l'agrandissement de l'hôtel de ville.

Le vote est demandé sur la contre-proposition : 4 votes POUR et 3 votes CONTRE, le maire ayant voté.

En conséquence, il est résolu majoritairement de laisser le prochain conseil municipal élu lors des élections du 5 novembre de prendre la décision quant à l'octroi du mandat à l'architecte pour l'élaboration du concept, les plans et devis pour soumission; les services durant la période d'appel d'offres et les services durant la construction pour l'agrandissement de l'hôtel de ville. Adopté.

2017-10-300 Aide financière aux Chevaliers de Colomb

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de verser une aide financière de 100 \$ aux Chevaliers de Colomb de Saint-Ferdinand pour leur activité du 14 octobre 2017. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-301 Arpentage d'une partie de la route du Domaine du Lac

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu de mandater un arpenteur-géomètre pour arpenter une partie de la route du Domaine du Lac sur une distance d'environ 150 mètres, soit du numéro civique 5190 jusqu'au numéro civique 5205. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-302 Creusage et reprofilage des fossés - route Dussault

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser l'exécution de travaux de creusage et reprofilage des fossés dans la route Dussault à petits contrats pour une dépense d'environ 97 000 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-303 Décompte progressif no 2 - travaux rue Principale

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter le décompte progressif no 2 pour les travaux exécutés dans la rue Principale préparé par Reza Amini, ingénieur et d'autoriser le paiement de 46 244.58 \$ à Pavage Centre-Sud du Québec et ce, à même le surplus non affecté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-304 Relocalisation unité M-110

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter la soumission de Tech Service pour la relocalisation d'une unité M-110 de la station des bassins vers le puits d'eau potable - Vianney au montant de 1 296.41 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-305 Parc du Versant du Lac

Attendu que le projet « Parc du Versant du Lac » de la municipalité de St-Ferdinand a été sélectionné par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et qu'une subvention au montant de 238 935.82 \$ correspondant à 50% du coût du projet présenté est disponible;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a demandé des soumissions pour la réalisation du Parc du Versant du Lac sur le terrain lui appartenant, lots 525-1-9, 520-1-7, 523, 524, 526-12, 526-13, 520-1-5 rang 7, canton d'Halifax;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu ce 2 octobre 2017 à 10h05 et que les montants soumissionnés sont plus élevés que les montants estimés du projet;

Attendu que la demande de soumission a été faite de façon que la municipalité peut retrancher, en tout ou en partie, certains articles au bordereau de soumission, sans pour autant modifier les prix des autres parties à exécuter;

Attendu que les articles retranchés au bordereau de soumission n'impliquent pas que ces articles ne pourront être faits ultérieurement;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand veut que ce projet se réalise;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Roger East et résolu d'autoriser la directrice générale en collaboration avec l'ingénieur au dossier, Daniel Lapointe de SNC Lavalin et tout autre intéressé à procéder à l'analyse du budget afin de respecter l'estimé du projet accepté par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

De plus, il est résolu d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit 9181-9243 Québec inc. de Saint-Ferdinand au montant de 747 172.35 \$ (taxes incluses) et d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer les documents requis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-306 Étude paléolimnologique - rivière Bécancour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu de désigner Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et en bâtiments, pour assister à la première rencontre du Comité des partenaires pour le projet d'étude de reconstitution paléolimnologique de l'évolution des lacs de la rivière Bécancour. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-307 Rapport de voirie

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter le rapport de voirie de septembre 2017 tel que présenté par Olivier Michaud, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 18 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2017-10-308 Présentation des comptes

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu de payer les comptes du mois de septembre 2017 tels que présentés pour un montant de 787 658.55 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-10-309 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 30.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.